

<u>CHRV</u>	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. :
	Année : 2021
	N° Fonction :
	Version :

TITRE DE LA FONCTION

MEDECIN RHM (H/F)

1. La fonction de médecin RHM

Sous la responsabilité du Directeur médical et en collaboration avec le responsable du Service des Informations Médico-hospitalières (SIM) et le responsable RHM, le médecin RHM est responsable de l'enregistrement et de l'analyse des données médicales relatives aux séjours des patients hospitalisés.

Le RHM (Résumé Hospitalier Minimum) est un enregistrement à transmettre au SPF Santé Publique, dont la finalité est le financement hospitalier. Il comprend le volet «DM-RHM » (Données Médicales) : un encodage précis et exhaustif des informations médicales du dossier patient permet d'augmenter le budget annuel alloué à l'hôpital.

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le poste de médecin RHM se situe au niveau de l'organigramme de la Direction Médicale dont il dépend hiérarchiquement.

b) Les missions de la fonction :

- Participer à l'organisation du travail, aux contrôles et la finalisation des données RHM en vue de garantir l'envoi au SPF Santé publique dans les délais imposés
- Maîtriser, superviser et réviser le codage DM-RHM : sur base du dossier médical, résumer les pathologies, complications, interventions et procédures et les transformer en codes selon la nomenclature ICD-10
- Garantir la qualité et l'exhaustivité de l'enregistrement, ainsi que le respect des règles de codage en vigueur
- Optimiser le codage, en valorisant la justification des séjours pénalisants dans le but d'améliorer notre financement hospitalier
- Veiller à l'exhaustivité des dossiers patients, et communiquer aux cliniciens les données médicales importantes pour un bon enregistrement RHM

- Maintenir, développer et transmettre les compétences scientifiques et de codage du personnel de la cellule RHM
- Répondre aux questions médicales du personnel de la cellule RHM relatives au codage des dossiers complexes
- Assurer la formation continue du personnel de l'équipe RHM pour les aspects liés au codage
- En cas d'audit SPF, préparer les dossiers requis ainsi que la justification du codage des dossiers sélectionnés
- En collaboration avec le responsable SIM, analyser les données RHM à des fins statistiques et de gestion, et assurer des feed-back auprès des médecins (nombre de patients, pathologies, journées facturées et justifiées, ...)
- Faire des propositions de modifications de trajets de soins à la Direction médicale
- Collaborer avec divers services internes en lien avec le RHM (département médical, infirmier, financier, informatique, administratif, ...) et externes (SPF, CCA, 3M, ...)
- Participer aux projets institutionnels ainsi qu'aux projets de développement et d'amélioration des enregistrements RHM (exemples : codage « en direct », extraction automatique, ...) ainsi qu'aux projets touchant à l'évolution du DPI dont les données sont utiles pour le codage.

c) Les compétences :

- Bonne connaissance des pathologies médicales et chirurgicales hospitalières
- Bonne connaissance de l'anglais, spécifiquement des termes médicaux
- Maîtrise des outils informatiques (DMI, Excel, logiciels propres au RHM, ...)
- Capacité d'analyse, de synthèse, d'évaluation
- Capacité d'apprentissage et de persévérance
- Capacité d'autocritique et de remise en question de son savoir
- Capacité de travail en autonomie et en équipe
- Capacité d'écoute, de partage des connaissances
- Sens de la rigueur, de l'organisation et de la stratégie
- Sens de l'éthique et du secret professionnel
- Aisance relationnelle, communication claire, transparente et convaincante
- Aptitude à entretenir des contacts et des relations de collaboration intégrant les intérêts prioritaires de l'Institution
- Capacité à fédérer les différents acteurs médicaux et non médicaux à l'importance du concept

3. Les modalités d'exercice

a) Statut d'indépendant

b) Horaire : de jour en semaine, à raison de minimum 4 demi-journées par semaine

4. Les conditions d'accès

- Etre titulaire du diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchement
- Satisfaire à l'épreuve de sélection

5. Les atouts

- Expérience hospitalière et/ou dans la fonction
 - Connaissance des services internes et externes en lien avec le RHM
 - Connaissance de l'anglais médical
 - Formation complémentaire en lien avec la Gestion Hospitalière
-